



## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°004/CNPA-UPMB/150626**

### ***Renouvellement des membres de l'ODEM, pour la 10<sup>ème</sup> mandature***

Dans le cadre du renouvellement des membres de l'Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias (ODEM), l'Assemblée Spéciale des faitières des Médias du Bénin (UPMB et CNPA-Bénin) lance, par le présent avis, un appel à candidatures de professionnels et responsables des médias ainsi que d'acteurs de la Société Civile béninoise.

Le présent avis permettra au terme des différentes étapes, la désignation de :

- Sept (07) Professionnels des médias ;
- Quatre (04) Responsables des médias ;
- Deux (02) membres de la Société Civile béninoise.

L'ensemble de ces personnes désignées constitue les treize (13) nouveaux membres devant siéger à la 10<sup>ème</sup> mandature de l'ODEM pour la période 2026 - 2029.

En effet, selon l'article 6 des Statuts de l'Observatoire, « L'ODEM est composé de 13 membres à raison de : sept (7) professionnels des médias, quatre (4) responsables des médias et deux (2) représentants de la Société Civile dont un juriste ».

La procédure de désignation des nouveaux membres, selon les dispositions des articles 6,7,8 et 9 des Statuts de l'ODEM, passe par quatre étapes et sera faite selon le calendrier suivant :

1. Appel à candidatures par voie de presse : du 15 au 25 juin 2026 ;
2. Dépôt des candidatures : du 15 juin au 25 juin 2026 ;
3. Publication par voie de presse de la liste des candidats présélectionnés et recueil des avis éventuels et objections motivés du public sur la personnalité des candidats présélectionné du 29 juin au 03 juillet 2026 ;

4. La sélection finale des membres de l'ODEM, 10ème mandature par l'Assemblée Spéciale des faitières des médias : 06 juillet 2026.

Pour postuler à l'un quelconque des sièges mis à compétition, les personnes désireuses doivent remplir les conditions suivantes énumérées aux articles 07 et 08 des Statuts de l'ODEM selon les catégories :

**A- Pour les Professionnels des médias et les Responsables des médias:**

- Être professionnel ou responsable des médias totalisant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle continue ;
- Être toujours en activité ;
- Être de bonne moralité ;
- Ne pas avoir été condamné par la Justice (à une peine afflictive ou infamante), la HAAC et/ou l'ODEM dans les douze (12) mois précédant le dépôt de dossier de candidature ;
- Jouir d'une bonne réputation auprès de ses confrères
- Prendre l'engagement de se rendre disponible chaque fois que nécessaire.

**B- Pour les représentants de la Société Civile :**

- Être de bonne moralité ;
- Avoir une bonne connaissance du monde et du fonctionnement des médias ;
- S'engager à être disponible en tout temps que de besoin.

**C- Pour le juriste :**

Une bonne connaissance du Droit des médias est un atout.

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

**1- Catégorie des acteurs des médias :**

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'Assemblée Spéciale et précisant la catégorie choisie (Professionnel des médias ou Responsable de médias) et la disponibilité du postulant ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une attestation ou les attestations de travail prouvant les dix (10) ans d'expérience professionnelle continue ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux photos d'identité (pas de photo bijou) ;
- Une attestation de non-condamnation par l'ODEM les douze (12) derniers mois ;

- Une attestation de non-condamnation par la HAAC les douze (12) derniers mois.

## 2- **Catégorie des représentants de la Société Civile :**

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'Assemblée Spéciale et précisant la catégorie choisie (Acteur de la société civile ou Juriste) et la disponibilité du postulant ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux photos d'identité (pas de photo bijou) ;

Les dossiers de candidature, sous pli fermé, doivent être déposés contre émargement au Secrétariat de l'Assemblée Spéciale (Bureau Secrétariat UPMB) sis au 1er étage de la Maison des Médias « Thomas MEGNASSA » Gbèdjromédé - Cotonou, ou à envoyer par email à [assembleespecialecnpaupmb@gmail.com](mailto:assembleespecialecnpaupmb@gmail.com) mettant en en copie à [wevariste@yahoo.fr](mailto:wevariste@yahoo.fr) au plus tard le jeudi 25 juin 2026 à 17 heures très précises et portant la mention en objet: **Candidature à l'ODEM en qualité de: (Professionnel des Médias ou Responsable des médias ou Représentant de la Société Civile)»**

NB : Choisi et indiquer sa catégorie

Les dossiers déposés au-delà du jour et heure retenus seront purement et simplement rejetés.

La liste des personnes présélectionnées sera publiée par voie de presse.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2026

Le Président de l'AS  
  
  
**Seth Evariste HODONOU**

